

## Magie et sorcellerie chez les indigènes de l'archipel Paumotu

Anne Hervé

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Hervé Anne. Magie et sorcellerie chez les indigènes de l'archipel Paumotu. In: Journal de la Société des océanistes, tome 4, 1948. pp. 49-56;

doi : 10.3406/jso.1948.1591

[http://www.persee.fr/doc/jso\\_0300-953x\\_1948\\_num\\_4\\_4\\_1591](http://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1948_num_4_4_1591)

---

Document généré le 14/06/2016

# MAGIE ET SORCELLERIE

## CHEZ LES

### INDIGÈNES DE L'ARCHIPEL PAUMOTU

*Madame Anne HERVÉ a passé les vingt premières années de son existence aux Iles Paumotu. Ce long séjour lui a permis une intimité de vie avec les indigènes qui, l'ayant toujours connue, se départissaient quelque peu en sa faveur de leur méfiance habituelle à l'égard du Blanc. Grâce à cette confiance, Madame Anne HERVÉ a pu observer et recueillir certains faits précis et localisés, utile contribution à un sujet où la documentation n'aborde pas.*

Il y a deux sortes de sorciers aux îles Paumotu : le *muki*, sorcier du Mal, redouté partout; on est rarement sûr qu'une personne soit *muki*, car celle-ci tient son pouvoir soigneusement caché et ne l'avoue pas. Il y a aussi le bon sorcier, le *taua*, qui est plutôt guérisseur, exorciseur, que l'on fait chercher d'une île à l'autre, pour un malade ou un possédé.

Les indigènes attribuent la plupart du temps à un sort une maladie mystérieuse; mais la plupart des maladies sont mystérieuses pour eux. Et il faut distinguer tout d'abord les sorts automatiques, provenant des violations de tabous variés, des autres sorts jetés par malveillance.

Il est difficile de savoir comment procède le sorcier; il pratique peut-être l'envoûtement, mais il semble qu'une forte suggestion à distance suffise, accompagnée sans doute de magnétisme. Le plus souvent, j'ai entendu des menaces verbales comme : « Ton ventre va enfler; il y aura un crabe dedans, et tu mourras dans six mois. » Ceci est la formule la plus employée.

Le cas le plus précis que je connaisse est arrivé dans l'île de Marokau, dans l'est de l'archipel. Le nom des héros m'échappe, c'était en 1928. Mon père, administrateur de l'archipel, était en tournée de Justice sur la goélette du service local, la *Mouette*. Il n'avait pas de médecin à bord cette fois-là. Tout le village était troublé par le cas d'une

femme qu'un sorcier empêchait d'accoucher depuis plusieurs jours. On pria le Blanc, le *Popaa*, d'intervenir. Ne pouvant rien pour elle, mon père lui fit une passe magnétique, et lui affirma que son *mana* très puissant avait neutralisé celui du *muki*. La femme accoucha dans la nuit et mon père n'y pensa plus, n'ayant attaché aucune importance à l'histoire de sorcellerie.

L'année suivante, dans la même île, la même effervescence régnait, provoquée par la menace du même *muki* contre un voisin avec lequel il avait un litige de terre. L'homme désigné comme *muki* était chicaneur, processif, de mauvaise foi; ayant perdu son procès, il avait annoncé à son ennemi qu'il mourrait avant six mois, enflé. Et ce dernier, terrorisé, mourait en effet, sous les yeux de la population qui osait enfin accuser ouvertement le jeteur de sort. Pour rétablir la paix dans l'île, mon père fit venir le *muki* au chevet du malade, le sermonna, et finit, devant son air faux, par lui dire, en faisant les gestes d'incantation qui frappent toujours l'imagination des indigènes : « Je prends le mal que tu as jeté sur lui et je le jette sur toi ». Le *muki* blémit, se troubla et se sauva. La goélette quitta l'île et n'y revint que l'année suivante. Le *muki* était mort peu après cette scène et sa victime guérie. Cet exemple ne prouve pas, naturellement, qu'il y ait eu réussite d'une sorcellerie, mais seulement que les Paumotu y croient avec force. La suggestion existe, sans doute, mais il est peu croyable que le *muki* ne pratique aucun rite secret.



En principe, tous les Paumotu appartiennent à une religion chrétienne, soit catholique, soit mormone, soit kanito (mormons réformés); il n'y a pas de protestants. Mais à Apataki existait une famille rebelle aux conversions; on chuchotait que la mère, une grande femme des îles de l'Est, à l'air farouche, était *muki*. Cette famille ne suivait pas les coutumes sociales du village, comme le *rahui*, ou récolte en commun du coprah, les fêtes et réunions. Elle formait un petit clan à part et disparaissait souvent pour aller vivre, isolément, sur un des îlots du récif, à plusieurs milles de la passe. Le fils, Tavana, pêchait la « biche de mer » pour les Chinois, et il passait pour être le meilleur pêcheur de l'île, pour les tortues en particulier.

Un jour, on nous signala un *maraé* sur cet îlot; nous nous y rendîmes en pirogues à voile avec l'évêque de Papeete, Mgr Hermel, qui séjournait chez nous; plusieurs notables nous accompagnaient, entre autres Tavana, qui était revenu au village la veille. Or, dès que l'on

eut mis pied à terre, Tavana laissa le chef montrer le chemin à mon père et à l'évêque qui bavardaient sans se presser, et fila en avant, aussi vite que le lui permettait son énorme corpulence. N'ayant rien à faire personnellement, et très intriguée, je le suivis et arrivai en même temps que lui au *mararé*, qui n'était qu'un menhir de corail de l'espèce la plus dure, appelée *papa*, que la mer détache parfois en fragments importants et jcttc à terre; de hauteur d'homme, un peu pointu vers le haut, planté verticalement sur la plage, à la limite de la brousse; un autre morceau de *papa*, d'aspect naturel aussi, rectangulaire et assez mince, s'appuyait sur le pied du menhir, face à l'est et au lagon. Ma grande surprise fut de trouver cette pierre levée garnie de colliers de feuillage et de fougères : les uns anciens et desséchés, par dessous, et les derniers mis, ceux du dessus, encore verts et frais et datant à peine de quelques jours. Tavana parut très ennuyé que les *popaas* aient trouvé ses couronnes. Les autres indigènes connaissaient évidemment les pratiques auxquelles se livrait Tavana, mais ils ne nous en avaient jamais rien dit. Méfiance ? Prudence ? Solidarité ? Puisque nous avons découvert le secret, il fallut bien convenir qu'il y avait magie. Le chef, longuement interrogé, avoua avec répugnance et mépris que ce « païen » faisait des sorts pour attirer les tortues du lagon sur sa plage, où il les harponnait facilement. Mais il fut impossible d'en savoir davantage. Le fait nous intéressa vivement comme une manifestation très rare de coutumes anciennes que nous pensions éteintes.

Les jours suivants, je manifestai une grande curiosité devant Turihono, notre jardinier-pêcheur-homme à tout faire. Il était de Vahitahi, une des îles de l'Est, restées plus attachées aux traditions et coutumes qui se perdent complètement dans l'Ouest, où les rapports sont fréquents avec Tahiti. Je bavardais indéfiniment avec lui au cours de longues pêches où je l'accompagnais souvent; mais je ne rapportais généralement qu'une mince récolte de renseignements, arrachés à grand'peine à sa méfiance; il craignait aussi la moquerie. Mais, à cette occasion, il fut sans doute piqué d'une pointe de jalousie devant les exploits d'un confrère qui soulevait tant d'admiration; et il me confia sans réticence qu'il savait faire le même sort, ou un autre semblable. Il se faisait fort de faire venir une tortue, une grosse, où il voulait et quand il voulait. Il prenait des airs très mystérieux et me fit promettre de n'en parler à personne; il ne fallait surtout pas que le missionnaire eût vent de cette affaire, car sa place enviée de sacristain ne lui serait pas restée longtemps. Il fallait, en effet, trouver la tombe d'un païen, chose difficile, car tous les indigènes sont baptisés

depuis l'arrivée des Blancs, à part de rarissimes exceptions comme les Tavana. Ils sont aussi enterrés depuis cette époque seulement; auparavant, on jetait les corps au large avec un cérémonial oublié (peut-être les générations actuelles ont-elles seulement trop honte d'évoquer les temps anthropophages, car c'était pour éviter que le corps du défunt ne soit mangé par ses voisins ou ses propres parents que toute la famille, à la nage, accompagnait le cadavre lesté d'une pierre, à plusieurs milles au large où les requins se chargeaient de la sépulture). De fait, on ne trouve de tombes anciennes nulle part, et les os que l'on découvre, assez rarement, sont toujours en surface et proviennent d'anciens festins cannibales. Je n'oublie pas le geste superbe de mon informateur, le jour où je lui présentais de ces ossements, imitant celui qui jette avec dédain, par-dessus l'épaule, un os qu'il a fini de sucer. « Voici les os que tu as trouvés », ajoutait-il.

Cette réflexion était amenée par mes recherches de vieilles tombes, où j'espérais découvrir des objets, haches, armes, hameçons.

Pour en revenir à Turihono, il lui fallait donc une tombe de païen pour ses invocations nécromanciennes; il la trouva sur un îlot du récif. Il devait suspendre deux poissons « perroquets » frais à une branche, au-dessus du lieu-dit, y placer un jeune coco à boire, ouvert, et prononcer certaines paroles en vieux langage *papau parata*, qui disent simplement : « Je t'apporte un poisson et un coco; en retour, envoie-moi une tortue demain, à tel endroit, à telle heure. »

Turihono avait choisi la grève devant le jardin et 7 heures du matin. Il me l'avait annoncé la veille, toujours mystérieusement : « Demain, tu verras ». — « Je verrai quoi ? » — « Tu verras ».

A 7 heures, le lendemain, j'étais dehors; ayant l'air d'avoir oublié, Turihono balayait le jardin, placidement; je n'osais pas lui faire remarquer qu'il ne se passait rien; je n'osais même pas approcher de la mer, de peur d'être accusée ensuite d'avoir entravé la magie, quand tout à coup des cris éclatèrent : des enfants avaient vu une tortue au bord du rivage, si près que c'est le clapotement des nageoires qui avait attiré leur attention. Turihono ne bougea pas et ne leva pas les yeux de son balai de cocotier, malgré mes invitations pressantes à prendre son harpon. Quand j'arrivai à la mer, la tortue, pourtant gênée par le faible tirant d'eau et poursuivie par une meute d'enfants malhabiles et par moi-même, s'éloignait vers la passe proche où elle disparut.

Turihono, en recevant ensuite mes félicitations, prit une mine de triomphateur modeste, mais il écourta la conversation; ce sujet le bourrelait de remords catholiques. Il me raconta par la suite beaucoup

d'histoires étonnantes, qu'il savait que les *Popaa* n'acceptent pas, les missionnaires surtout. C'est ainsi que je sus comment sa mère ensorcela les poissons de Hikuéru.

A une saison de plonge, la population de passage manqua de nourriture. On la pria de se procurer du poisson. Il y en avait au milieu du lagon, mais impossible de les capturer en quantité suffisante. Cette femme s'était soigneusement lavé les cheveux, baigné à l'eau douce, frottée de *monoï*. Revêtue d'une robe fraîche, assise à l'arrière de sa pirogue, elle s'était fait conduire par son fils, alors enfant, à la recherche du banc de *Komééné* signalé. L'ayant trouvé, elle fit arrêter la course et harangua les poissons de loin, en très vieux langage (j'avais pris note des paroles, mais je les ai données à Alain Gerbault avec toutes mes notes ethnographiques, en 1934, avant de quitter Tahiti). Puis la femme se rapprocha du banc de poissons sans l'effaroucher et fit décrire des cercles autour de lui, jusqu'à ce que les poissons, tournant aussi en rond, se missent à la suivre; toujours parlant sur un ton de mélodie, elle reprit le chemin du retour avec un long ruban noir ondulant à sa suite, pénétra dans le parc en pierres sèches de la communauté, bâti près du village en eau peu profonde et autour duquel attendait une foule silencieuse; elle tourna en spirale à l'intérieur du petit parc jusqu'à ce que tout le banc s'y soit enroulé derrière elle. Puis elle donna l'ordre de fermer l'ouverture avec un filet de palmes de cocotier préparé dans l'eau et enfin permit la pêche. Les hommes prirent au harpon, dans la masse grouillante, tout ce dont ils avaient besoin. Cependant, la femme restait assise dans sa pirogue, sans prendre part à la curée; quand elle la jugea suffisante, elle l'arrêta d'un geste, fit ouvrir la brèche, redit les mots magiques, refit les cercles en sens contraire, entraînant les rescapés de la tuerie qui se rangèrent derrière elle. Elle les reconduisit sur les lieux où elle les avait pris et les délia du charme qu'elle leur avait imposé. Son fils m'a dit qu'elle avait souvent fait ce sort à Vahitahi.



Autre fait curieux : le *koméné*, espèce de maquereau très fin, qui vit par bancs de plusieurs milliers et envahit certains hauts fonds du récif couvert, pour se mettre à l'abri des requins, jouit d'une grande considération. Aussi, ménage-t-on ses goûts. A Apataki, on sait qu'il n'aime pas à être salé; alors on le fume. Pendant des années je n'ai jamais vu saler un *koméné*; et ceux-ci, indifférents, défilaient pour le massacre tous les jours.

Ils se sentaient en sécurité dans cette lagune. Naturellement, notre

première idée de Blancs avait été de procéder à des salaisons monstres, mais nous y avons de suite renoncé devant les protestations indigènes; nous nous demandions d'où venait cet interdit, un véritable *tabou*. On pouvait jeter les entrailles à la mer, se servir de la chair pour amorcer les lignes, mais ne pas saler. Nous ne sûmes jamais le pourquoi de cette mesure. Bien des années après, un aventurier norvégien, séduit par la perspective d'une fortune à réaliser, sala des *koménés* pendant un mois, sous les yeux de la population consternée et résignée, qui n'osa pas un geste de violence pour protéger son bien. Les *koménés*, ne sachant pas que le violateur du pacte était norvégien, et de passage, s'en allèrent tous. Vingt ans après, leurs petits-fils, qui avaient pardonné ou oublié, commencèrent à revenir par petits groupes.

Les requins — *maos* — ont suscité bien des légendes aux Tuamotu, qui sont leur fief. Dans chaque atoll, les familles ont une sorte de pacte avec les requins co-propriétaires; les hommes plongent, les femmes pêchent, les enfants se baignent sans crainte; on traverse à la nage une grande passe comme celle d'Apataki; on chavire en pirogue le long de la côte sans risquer de réel danger; j'ai connu un tenant des anciennes coutumes qui allait à la pêche à 2 ou 3 milles au large, à la nage, son harpon dans une main et ses prises enfilées sur une longue fibre de cocotier attachée à la taille; il est vrai que plusieurs fois un seigneur de la mer lui fit céder son butin, mais en l'épargnant cependant, ce qui est déjà suffisamment extraordinaire. Par contre, lorsque les Paumotu se trouvent en déplacement, hors de chez eux, ils deviennent prudents : les *maos* ne les connaissant pas les attaqueraient sans merci. En faits, les accidents, relativement rares, étant donné le grand nombre de ces fauves dans les mers chaudes, ont toujours frappé des étrangers, c'est-à-dire des indigènes d'autres îles.

On signale parfois, surtout dans les grandes passes profondes, des visiteurs indésirables, généralement de grande taille; ce sont des sauvages du large, attirés par les proies faciles, et qui risquent leur vie au milieu des coraux. A ce moment, aucun homme n'affronte le requin, qui finit par s'en aller si on ne le tue. C'est ainsi qu'en 1905 mon père débarrassa Takaroa d'un énorme squalé jaune tout à fait inconnu, qui terrorisait tout le monde depuis plusieurs semaines; il y fallut de la ruse, car ce méfiant personnage, qui ravageait toutes les lignes, aurait avalé un homme entier; il ne touchait jamais à une corde qu'il pouvait voir. Une petite charge de poudre de chasse, amorcée sur une ligne à rouget, l'envoya par le fond, la gueule toute arrachée. Il coula en spirale dans le courant rapide et, malheureusement, on n'eut pas sa dépouille.

Il ne faut jamais plonger ou se baigner quand on s'est disputé avec son conjoint. Ainsi à Apataki, en 1927, quand une femme étrangère à l'île eut le bras arraché jusqu'à l'épaule, en plein lagon, par un petit requin, c'est parce qu'elle venait de se disputer avec son mari, qui, de colère, avait jeté, du cotre sa couverture à l'eau; la femme s'était jetée à l'eau pour la rattraper.

Voici un souvenir d'exorcisme. Vers 1930, une femme très malade se fit transporter d'une île voisine à Apataki pour y consulter l'infirmier; les soins de celui-ci n'ayant rien donné de bon, les parents de la malade eurent recours à un bon sorcier (c'était le père de Turihono). Il décida de chasser le *tupapau* qui était dans le corps de la femme. Il fit allumer un grand feu de palmes, réunit toute la parenté et fit chanter des chants anciens, connus de lui seul et de sa sœur. Il prononça des incantations sur la malade, assise devant le feu, et fit des sortes de passes avec les mains, ordonnant à l'esprit mauvais de sortir du ventre et faisant le geste de l'attraper au vol dans ses deux mains jointes en forme de coupe, puis de le lancer avec force dans le brasier. Il recommença ce rite deux ou trois fois.

Les *tupapau* demeurent à la base des croyances Paumotu, malgré les religions chrétiennes qui combattent cette croyance.

Une mort est toujours annoncée dans une île, par un oiseau-*tupapau*, qui passe, la nuit, en croassant, un peu comme un corbeau. Cet oiseau, personne ne peut le voir, mais tous peuvent l'entendre. Je l'ai entendu moi-même, une nuit, au village d'Apataki, alors que nous pensions qu'un enfant malade allait mieux et qu'on pourrait le sauver; le matin, son père nous annonça sa mort.

Les indigènes croient aussi que certains nuages, par leur forme et leur position verticale, annoncent une mort. Personnellement, je n'ai jamais pu reconnaître ces nuages, alors que je connaissais fort bien ceux qui annoncent l'arrivée des bateaux. Mais j'ai vu une famille en émoi, grâce à un de ces nuages, guetter plusieurs heures d'avance le cotre qui apportait, de dessous l'horizon, la nouvelle d'une mort subite.

A la suite d'un décès, il est couramment admis que le fantôme du défunt hante pendant quelques semaines les alentours de sa maison, vaquant à des occupations obscures, sans paraître se soucier en rien des vivants. Les indigènes les redoutent, sauf quand ce sont leurs proches. La femme de Turihono recevait la visite du fantôme de son bébé, qui voulait la téter et, par la même occasion, la prévenir de l'arrivée des goélettes, événement capital dans les îles isolées.

On raconte l'histoire, un peu différente, du commerçant chinois de Ragiroya, qui allait fermer sa porte, un soir, tard, quand se présenta

un couple inconnu. Il se contenta de supposer qu'un cotre nouveau avait débarqué à l'instant ces étrangers; et, ravi, de l'aubaine, il s'offrit à les servir. Les visiteurs touchèrent à tout et ne prirent rien; ils ne disaient pas un mot, et s'en furent, sans éveiller les soupçons du pauvre Chinois qui, le lendemain, apprit qu'il n'était arrivé aucun cotre et que personne ne connaissait ces étrangers. Il faillit mourir de frayeur rétrospective.

Il est aussi, parfois, question de bateaux fantômes; ce sont, généralement, des pirogues doubles du temps jadis. Turihono en a vu, un soir, à Vahitahi, où il pêchait le rouget avec deux ou trois amis, au bord de la petite passe de chez lui. Ce *pahi* inconnu, venant du large, longea le rivage tout près d'eux; on voyait des hommes debout sur le pont. Ils les appelèrent en les interrogeant sur leur terre d'origine; personne ne répondit, et on le vit disparaître dans la nuit, malgré le danger de la passe étroite. On ne le vit pas repasser pour sortir. A force d'épiloguer sur cet événement incompréhensible, ils s'aperçurent que cette embarcation avait des caractéristiques inusitées, que certains détails rappelaient les récits des vieux et qu'on avait déjà aperçu ce bateau autrefois dans de pareilles circonstances. C'était le « *pahi tupapau* ».

Un jour aussi, la *Mouette* rencontra le vaisseau fantôme qui rôde aux alentours de Makatéa, vers l'endroit où l'on suppose que l'*Eiméo* sombra, corps et biens, pendant le cyclone de 1905. C'était la nuit; l'homme de barre annonça que l'on croisait une goélette; le capitaine monta sur le pont et, suivant les coutumes de la mer, héla le navire pour échanger quelques nouvelles. Nul ne répondit du bord. Le capitaine, un demi-blanc de Papeete, assez instruit, mais qui connaissait la fâcheuse réputation de l'apparition, prédit des avaries graves, sinon le naufrage. Le lendemain, dans un coup de chien, la *Mouette* cassa son gouvernail.

J'ai vu moi-même un feu fantôme entre Kaukura et Apataki, comme nous faisons route vers cette dernière, avec la *Mouette*. A la tombée de la nuit, on distingua un feu sur l'avant; on le prit en chasse, avec l'idée de passer une remorque à quelque bateau pris par le calme, car nous avions un fort moteur. Mais plus on se rapprochait, plus le feu diminuait; et il finit par disparaître.

ANNE HERVÉ.